

France Jeune Expert Associé (JEA/JPO) 2025 – Appel à candidatures

JEA - Bioéthique et éthique de l'intelligence artificielle

Grade : P-2

Unité organisationnelle : Section de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies, Secteur des sciences sociales et humaines

Lieu d'affectation : Paris, France

Durée : 2 ans (avec possibilité de prolongation)

Date de clôture : 22/04/2025 (minuit, heure de Paris)

COMMENT POSTULER

Note : Ce poste est établi dans le cadre du programme des Jeunes Experts Associés (JEA) de la France financé par le gouvernement français et s'adresse exclusivement **aux candidats de nationalité française**.

Pour postuler au programme des JEA de la France, les candidats doivent répondre aux critères suivants :

- **Nationalité** : Française.
- **Âge** : 32 ans au maximum.
- **Formation** : Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent)
- **Expérience** : un minimum de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine pertinente est préférable, avec un minimum d'un an d'expérience au niveau international.
- **Langue** : Excellente connaissance du français et de l'anglais.

Les candidats doivent déposer leur candidature directement via le formulaire de candidature sur la plateforme « Démarches Simplifiées ».

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité générale de la Sous-Directrice générale pour le Secteur des sciences sociales et humaines (ADG/SHS) et sous la supervision directe du Chef de la section Bioéthique et éthique des sciences et des technologies, le/la JEA est chargé(e) de fournir un soutien professionnel et technique au développement et à l'application d'outils et d'approches pour la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éthique de l'IA, y compris l'évaluation de l'impact éthique et la méthodologie d'évaluation de l'état de préparation. Le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

1. Contribuer à l'élaboration d'outils et de méthodes de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la recommandation, notamment en facilitant le travail du groupe d'experts, en gérant les processus de recherche et d'analyse connexes et en finalisant les résultats en vue de leur déploiement dans les pays cibles ;
2. Mener des recherches et produire des articles et des notes d'orientation sur les évolutions récentes, les nouveaux défis éthiques et les tendances pertinentes dans le domaine de l'IA ;
3. Élaborer des propositions de financement pour soutenir les différents aspects de la mise en œuvre de la recommandation ;

4. Faire progresser les travaux sur l'IA et l'environnement dans le contexte de la recommandation et en lien direct avec son domaine d'action politique sur l'environnement et les écosystèmes ;
5. Cartographier et gérer les connaissances et les compétences existantes en matière d'éthique de l'intelligence artificielle ;
6. Contribuer à une meilleure compréhension des impacts des systèmes d'intelligence artificielle sur la société et l'humanité. Identifier les principales mégatendances à cet égard et donner des conseils sur les mesures à mettre en place pour atténuer tout impact négatif ;
7. Autres activités nécessaires à la réussite du travail, conformément aux demandes du chef de section.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation : Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en en gouvernance de l'intelligence artificielle, éthique des sciences et des technologies, société et technologie, droit, sciences sociales et humaines, sciences politiques ou autres domaines pertinents.

Expérience professionnelle :

- Un minimum de deux ans d'expérience dans la recherche et l'analyse ou dans des domaines connexes.
- Bonne compréhension de l'intelligence artificielle (IA), de l'apprentissage automatique ou de l'écosystème de l'IA au sens large (c'est-à-dire l'internet des objets, le big data, etc.), ainsi que des implications éthiques, juridiques et sociales qui y sont liées ;
- Une expérience des organisations intergouvernementales serait un atout.

Aptitudes et compétences :

- Excellentes compétences analytiques et rédactionnelles ;
- Excellentes compétences en matière de communication (écrite et orale) et capacité à échanger des informations sur des questions complexes ; Solides compétences en matière de résolution de problèmes ;
- Capacité à établir et à maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel avec des partenaires externes et internes ;
- Excellentes compétences en matière d'organisation et de planification, y compris la capacité d'organiser ses propres priorités de travail et de respecter les délais. Discrétion et maturité de jugement sont requises ;
- Solides compétences informatiques, y compris une connaissance avancée des logiciels de bureautique tels que Word et Excel.

Langues : Excellente connaissance de l'anglais ou du français ; la connaissance d'une autre langue officielle de l'UNESCO est un atout.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

Au cours de sa mission, le/la JEA pourra :

- Acquérir une connaissance et une expérience des activités de renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles de l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies.
- Se familiariser avec les instruments normatifs de l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies.
- Acquérir une connaissance approfondie des implications et des défis éthiques liés au progrès scientifique et aux nouvelles technologies, en particulier en ce qui concerne l'intelligence artificielle et l'édition de gènes ; se familiariser avec la perspective mondiale de ces implications éthiques et sociales.
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement et le mandat de l'UNESCO en général.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

En novembre 2021, la 41^e session de la Conférence générale de l'UNESCO a adopté par acclamation la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA), le tout premier instrument normatif mondial dans ce domaine.

Afin d'aider ses États membres à mettre en œuvre la Recommandation, l'UNESCO développe de nouvelles initiatives, activités, outils et méthodologies mandatés par l'instrument, en collaboration avec ses partenaires clés. L'UNESCO a pour objectif d'apporter un soutien solide en matière de politique et de renforcement des capacités aux parties prenantes de l'IA - les gouvernements nationaux et locaux, les institutions académiques, la société civile et le secteur privé - dans leurs efforts pour traduire la recommandation et ses dispositions spécifiques en lois, réglementations, règles et pratiques spécifiques à l'IA. La recommandation fournit également une base solide à l'ensemble du système des Nations unies pour une réponse coordonnée aux défis éthiques posés par les technologies de l'IA dans divers domaines, l'UNESCO jouant un rôle de premier plan dans ce domaine.